SAISON 2021-2022

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour à Toutes et à Tous,

Je vous remercie tout d'abord pour vous être déplacés sur ce lieu ou d'avoir transmis votre Pouvoir afin que cette Assemblée Générale puisse se tenir dans les règles imposées.

La saison 2021/2022 s'est clôturée avec un effectif de 848 licencié(e)s, soit une progression d'environ 11% par rapport à la saison 2020/2021.
Gageons que cette progression ne soit qu'un début prometteur afin de retrouver rapidement à minima le nombre de licences d'avant COVID qui était de 969 licences.
Le nombre de licences Seniors+ reste apparemment stable : 521 sur 848, soit plus de 61%. Ce pourcentage était de 62% la saison précédente.
Sur le plan national, cette proportion est de plus de 63%.

Ces chiffres doivent nous inciter à mettre tout en œuvre afin que nos effectifs rajeunissent le plus vite possible.

Le Fonctionnement de la Ligue :
Vu de notre côté, il nous semble que ce dernier est correct mais je laisserais chacun d'entre vous s'exprimer si vous aviez constaté des dysfonctionnements.

Les Centres Sportifs AURA :
Aucun changement par rapport à la saison précédente : nous évoluons sur 8 centres : 4 en Auvergne et 4 en Rhône-Alpes.
Afin d'expliquer cette situation pour le district Rhône-Alpes, nous avons perdu les centres d'Annecy, Montbrison, Roanne et St Etienne Villars qui n'ont plus souhaité s'homologuer en centre sportif.
En compensation, nous avons récupéré le centre de Vénissieux.
Nous remercions particulièrement le centre de Lyon Décines Park OL dont l'accueil est toujours très convivial et qui de surcroît s'est doté d'une nouvelle machine à huiler dont les qualités techniques, une fois bien maitrisées, ne pourront apporter que des satisfactions quant aux scores réalisés.
Quant au centre de St Étienne Seven Squares et grâce au management d'Émile Martinez, les qualités d'accueil et de scorabilité du centre ne sont plus à démontrer.
Concernant le district Auvergne, fort heureusement, les centres du BBowl, du Brézet et de Moulins répondent toujours présents à la demande de nos compétitions et la convivialité de leurs dirigeants ainsi que les qualités sportives ne sont plus non plus à démonter.
Nous pouvons aussi remercier tous ces centres des remises tarifaires qu'ils nous accordent sur les parties jouées, remises qui contribuent au budget de fonctionnement de notre Ligue.

Je profite aussi de cet instant pour remercier les joueurs qui depuis le reprise après COVID jouent le jeu quant aux horaires demandés par les centres afin de faire cohabiter au mieux les clientèles sportives et « open ».
Les Jeunes :
Au nombre de 110 pour la saison 2022, ils étaient 109 durant la saison 2021.

Cet effectif n'est apparemment pas encore suffisant pour le renouvellement des effectifs et nous constatons que trop peu de ces Jeunes jouent en Championnat Jeunes (environ 25%).
Je demande à tous les Présidents de Club possédant des Jeunes au sein de leurs effectifs d'inscrire ces Jeunes en Championnat Jeunes afin de créer une émulation nécessaire au développement de toutes les catégories.
Enfin concernant les Jeunes, je voudrais féliciter tout particulièrement l'École Club Black Cat de Cognin pour l'assiduité de ses Jeunes aux diverses compétitions mais aussi et surtout féliciter ses dirigeants pour les résultats obtenus.
Une mention toute particulière à Julie PERRIER qui ne cesse de démontrer des qualités physiques, techniques et psychologiques qui feront sûrement d'elles une compétitrice de talent.

L'Équipe Technique Régionale :
Je laisserai la parole à Patrick BERTHOMIERE et André MOREAU qui nous parleront de toutes les actions entreprises et de leurs résultats.

Le Sport Entreprise :
Je laisserai la parole aux différents intervenants, Hervé MENETRIER et Sylvie ANDANSON nous commenter leurs divers résultats mais il est certain qu'avec un effectif de 130 joueurs pour la saison 2022 et le même durant la saison 2021, les effectifs ne progressent pas et le Sport Entreprise vit encore des heures bien sombres.

L'Arbitrage :
Si nous pouvons féliciter le District Auvergne de la progression de ses effectifs arbitraux, nous constatons l'absence de motivation concernant le District Rhône-Alpes pour lequel la saison 2022 a été source d'aucune candidature.
Si l'on veut pouvoir arbitrer correctement nos compétitions fédérales, il nous faut trouver 1 à 2 arbitres par centre sportif et en particulier sur le centre de Lyon qui concentre une bonne partie de l'activité sportive de Rhône-Alpes.

La Comptabilité Régionale :
Malgré les apparences des documents que vous avez reçus, notre trésorerie est en bonne santé et le déficit annoncé vient essentiellement du décalage de la subvention du Conseil Régional concernant notre Contrat d'Objectif qui nous a été accordé pour l'année civile 2022 dont nous n'encaissons le remboursement que dans le 1er semestre de l'année civile suivante.
Mais je laisserai bien sûr la parole à Claudie notre Trésorière qui saura vous en parler bien plus savamment que moi.

Les Subventions Régionales :
La Subvention de l'ANS :
Bien qu'ayant budgété une subvention de 1500.00€ pour l'année 2022, nous ne l'avons pas demandée pour des raisons de difficultés de retour de factures prouvant la bonne exécution de l'action concernée.

La Subvention de la FFBSQ :
Toujours inexistante à ce jour malgré les demandes des Ligues Régionales, elles devraient être remises à l'ordre du jour pour la saison 2023/2024.
Par le passé, cette subvention était de l'ordre de 1000 à 1300,00 € pour notre Ligueet basée sur un contrat d'objectifs fixés par la FFBSQ.

La Subvention du CNB :

Toujours elle aussi inexistante à ce jour, elle devrait être à nouveau rediscutée avec les ligues pour la saison 2023/2024.

Cette subvention, lorsqu'elle existait, était de l'ordre de 1200 à 2000,00€ pour notre Région.

La Subvention du Conseil Régional :

Là aussi nous subissons une baisse drastique des versements.

Pour la saison 2022, nous avions présenté un dossier de la valeur de 12740.00€, demandé une subvention de 6370.00€ et prévue à notre budget prévisionnel une dépense de 5500.00€ comme les années précédentes mais nous avons obtenu une réelle subvention de 4000.00€.

C'est la 1ère année où nous percevrons une subvention d'un aussi faible montant.

J'écris bien « percevrons » car nous nous ne serons sûrs du montant obtenu qu'après avoir envoyé toutes les factures justificatives nécessaires.

Cette baisse de retours financiers ne nous a toutefois pas empêché de maintenir les dépenses telles qu'elles étaient prévues et ce sont les raisons pour lesquelles nous enregistrons un léger déficit d'exploitation pour cette saison 2021/2022.

L'aide aux CD AURA :

Nous avons maintenu l'aide globale annuelle de 1000,00€ aux CD AURA.

Je rappelle que cette aide est versée en fonction du nombre de participants aux compétitions fédérales départementales mais aussi aux délais de paiement des factures envoyées par la Ligue.

Le fonctionnement fédéral :

La FFBSQ :

Comme je vous en avais fait part lors de notre dernière AG, notre Fédération a fait l'objet d'un audit ministériel qui a jugé que cette dernière n'était pas en conformité avec les textes nationaux et cette mise en conformité est en cours.

Ce qui n'a pas manqué de provoquer des remous et bouleversements au sein de notre Fédération.

Le CNB :

Patrick HUNTER et Françoise AUGUSTIN en assurent actuellement le fonctionnement et remettront à plat certains règlements de compétitions ainsi que la trésorerie du CNB puisqu'un budget prévisionnel 2022 en déficit a été présenté, accepté et financé par les autres Comités Nationaux

Voilà en quelques lignes retracée la vie régionale de la saison 2021/2022.

Sachez que le Comité Directeur de votre Ligue mettra toujours tout en œuvre pour que le fonctionnement de celle-ci se déroule le plus harmonieusement possible.

Je vous remercie de m'avoir écouté et de la confiance que vous m'accordez.

Yves KERRIEN
Pdt de la Ligue AURA FFBSQ